

PLACE

Tunis

DATE

20 Avril 2022

Le HCR appelle au dialogue avec les manifestants qui campent devant son bureau à Tunis et appelle toutes les parties à la retenue.

Le HCR, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés, appelle au dialogue avec un groupe de 150 manifestants qui ont commencé à camper devant son bureau à Tunis le 15 avril 2022. Le groupe, composé de 206 hommes, 10 femmes et 8 enfants, a demandé à être évacué et réinstallé hors de la Tunisie.

Depuis le début des protestations - d'abord devant le bureau du HCR à Zarzis et maintenant devant son bureau à Tunis - le HCR a poursuivi ses efforts pour s'engager auprès des manifestants afin de trouver des solutions pacifiques et offrir un soutien pratique.

Bien que nous comprenions les défis auxquels beaucoup de ces réfugiés sont confrontés, nous regrettons que toutes nos offres aient été rejetées jusqu'à présent. Malheureusement, les options de réinstallation restent extrêmement limitées compte tenu du nombre de places allouées par les pays de réinstallation et qui ne sont disponibles que pour les réfugiés les plus vulnérables.

En 2021, 76 réfugiés ont quitté la Tunisie pour être réinstallés dans des pays tiers. Aucune nationalité n'est prioritaire par rapport aux autres, l'éligibilité à la réinstallation est déterminée sur la base d'une approche non discriminatoire qui évalue la vulnérabilité et les risques de protection au cas par cas. Les décisions sur les demandes de réinstallation sont prises par les pays de réinstallation concernés. Moins d'1% des réfugiés dans le monde sont réinstallés chaque année.

Le HCR est prêt à poursuivre son dialogue avec ce groupe pour assurer une résolution pacifique et garde sa porte ouverte à des arrangements flexibles de soutien, basés sur les critères de protection pertinents et leurs besoins de protection internationale.

Le HCR saisit cette occasion pour préciser que le mécanisme d'évacuation humanitaire qui est en place en Libye n'est pas disponible en Tunisie. Le programme d'évacuation humanitaire ne répond pas aux besoins de protection individuelle, il s'agit d'une mesure de dernier recours qui s'applique généralement dans des situations extrêmes où les réfugiés et les demandeurs d'asile sont confrontés à de graves violations de leurs Droits Humain et où la fourniture d'assistance et de protection est rendue impossible. Ce n'est pas le cas en Tunisie, qui est partie à la Convention de 1951 sur les réfugiés, et où les droits fondamentaux des réfugiés sont respectés, où ils ont accès aux services

UNHCR News

Tel. +41 22 739 85 02

www.unhcr.org

[@RefugeesMedia](https://twitter.com/RefugeesMedia)

[@Refugees](https://twitter.com/Refugees)

Global Media Contacts

PLACE

Tunis

essentiels, et où ils ne risquent pas la détention arbitraire, le traitement inhumain, ou le retour forcé (refoulement).

DATE

20 Avril 2022

Le HCR continue de collaborer avec ses partenaires humanitaires pour fournir une assistance dans divers secteurs, notamment les abris, l'éducation, les moyens de subsistance/l'emploi et les soins de santé. Cependant, nous sommes confrontés à de sévères contraintes budgétaires, qui nous ont obligés à réduire certains programmes, y compris notre programme d'assistance financière, destiné aux personnes les plus vulnérables au sein de la population réfugiée. Le HCR est profondément préoccupé par l'impact de ces réductions sur les personnes touchées.

SUBJECT

Le HCR appelle au dialogue avec les manifestants qui campent devant son bureau à Tunis et appelle toutes les parties à la retenue.

Le HCR souhaite préciser que, contrairement à certaines informations, le HCR n'a pas l'intention de fermer ses abris en Tunisie. Il a été demandé au HCR de fermer un foyer en 2021 pour des raisons opérationnelles, mais le HCR a toujours trois centres d'hébergement opérationnels, avec une capacité totale de 400 places. Le HCR continue de fournir l'hébergement aux personnes vulnérables, y compris celles sauvées en mer, pour des périodes limitées.

Le HCR soutient pleinement le droit des réfugiés et des demandeurs d'asile à manifester de manière pacifique et conformément à la législation nationale et reste engagé à soutenir tous les réfugiés et demandeurs d'asile en Tunisie, y compris parmi les manifestants.

Le HCR appelle à une résolution pacifique de cette situation difficile. Nous sommes prêts à collaborer avec les autorités, les partenaires, les réfugiés et toutes les parties concernées pour trouver des solutions alternatives et appropriées pour répondre aux demandes des manifestants et prévenir la violence ou les dommages contre quiconque, y compris le personnel, les manifestants ou d'autres membres du grand public.

Pour Plus d'informations contacter:**Chiara Maria Cavalcanti**

Associate Reporting Officer:

Phone : +216 50504373

Email: cavalcac@unhcr.org**Ikram Houimli**

Report /Public Information Associate, Tunis, Tunisia

Phone : +216 58 941 076

Email: houimli@unhcr.org**UNHCR News**

Tel. +41 22 739 85 02

www.unhcr.org[@RefugeesMedia](#)[@Refugees](#)

Global Media Contacts